

## COMMENT FONCTIONNE LE SYSTEME DES IMPÔTS FRANCAIS ?

### ❖ Prélèvement à la source

En France, le prélèvement des impôts se fait directement sur le salaire, c'est ce qu'on appelle le « prélèvement à la source » (PAS).

Ce prélèvement est effectué à l'aide d'un taux (%) qui est calculé sur votre situation fiscale.

En tant que nouvel arrivant, il est appliqué un taux neutre (« non personnalisé ») à la rémunération versée (acompte et paie), en attendant un réajustement du taux réel (« taux personnalisé »), effectué par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

La Direction des Ressources Humaines ne peut pas intervenir sur l'application de votre taux de PAS.

L'Université n'intervient ni dans la mise en place, ni dans la mise à jour des taux d'imposition. C'est une spécificité relative à la fonction publique d'Etat, puisque ce sont les DDFIP qui réalisent le virement des rémunérations.

Les Services Impôts Particuliers (SIP) de chaque secteur incrémentent leurs données au niveau de la DDFIP, qui ensuite applique votre taux d'imposition.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34009>

### ❖ Demande de numéro fiscal et de taux personnalisé

Pour obtenir un taux d'imposition personnalisé (réel à votre situation et vos revenus) et un numéro fiscal, vous devez faire une demande après avoir reçu votre première fiche de paye.

Pour cela, vous devez remplir le document « Demande de numéro fiscal et de taux personnalisé de prélèvement à la source (Formulaire n°2043) » (ci-joint) et l'envoyer avec votre pièce d'identité au Service des Impôts aux Particuliers (SIP) le plus proche de chez vous.

Pour Orléans :

- si vous vivez au nord de la Loire

**Service des Impôts des Particuliers de Orléans Ouest**

**131, faubourg Bannier CS 54211 - 45042 Orléans Cedex 1**

**Téléphone : +33(0)238425584 – email : [sip.orleans-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.orleans-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)**

- Si vous vivez au sud de la Loire

**Service des Impôts des Particuliers de Orléans Sud**

**9 Avenue du Président John Kennedy, 45074 Orléans Cedex 2**

**Téléphone : +33(0)238252200 – email : [sip.orleans-sud@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.orleans-sud@dgfip.finances.gouv.fr)**

Vous recevrez ensuite un courrier ou un email vous indiquant votre numéro fiscal et votre nouveau taux d'imposition.

Un délai de deux mois peut être nécessaire avant que la prise en compte, par la DDFIP, de votre taux personnalisé soit effective sur votre bulletin de paie.

Avec votre numéro fiscal, vous pourrez alors ouvrir un compte en ligne sur ce site :

**<https://www.impots.gouv.fr/portail/>**

Ce site vous permettra de faire votre déclaration annuel, de contacter votre SIP en cas de problème ou de question, de demander une mise à jour de votre taux....

✦ [Déclaration d'impôt annuelle](#)

Votre activité de recherche en France et votre séjour dans ce pays peuvent, selon votre situation, vous donner des obligations fiscales.

L'année suivant votre arrivée en France, vous devrez, selon votre situation (résident ou non résident) déclarer vos revenus à l'administration fiscale entre les mois d'avril et de juin.

Vous devrez, dans tous les cas, déterminer si vous êtes ou non résident fiscal en France. Si vous êtes résident fiscal, vous devrez déclarer en France tous vos revenus, de source française et étrangère. Si vous n'êtes pas résident vous ne devrez déclarer que les revenus de source française.



**Il existe des conventions internationales entre certains pays vous octroyant des avantages fiscaux. Vous pouvez retrouver l'ensemble des conventions ici :**

**<https://www.impots.gouv.fr/portail/les-conventions-internationales>**

Nous vous invitons également à vous renseigner à ce sujet auprès de votre pays d'origine.

Le Centre de services Euraxess se tient à votre disposition afin de répondre à toute demande d'informations complémentaires au sujet de la procédure à suivre.

# DEMANDE DE NUMÉRO FISCAL ET DE TAUX PERSONNALISÉ DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## Vous percevez ou allez percevoir des revenus et vous ne disposez pas d'un numéro fiscal en France.

Veillez compléter ce formulaire et joindre une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte de réfugié, carte de consulat, livret de famille, extrait d'acte de naissance) et, le cas échéant, un justificatif de sécurité sociale (copie de carte Vitale, attestation d'assurance maladie). Indiquez le montant de vos revenus de l'année en cours ou une estimation de vos revenus de l'année suivante. Ces éléments permettront de vous attribuer un numéro fiscal et de calculer le taux de prélèvement à la source personnalisé qui sera appliqué à vos revenus.

Si vous êtes mariés ou pacsés, le taux de prélèvement à la source appliqué pour les deux conjoints sera, en principe, celui du foyer. Vous pouvez toutefois opter pour l'application d'un taux individualisé pour chaque conjoint qui prend en compte les différences éventuelles de niveau de revenus au sein du couple. Pour cela, cochez la case ci-dessous.

Pour vous aider dans ce choix, vous pouvez effectuer une simulation du calcul de l'impôt sur le revenu sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Ce formulaire ne se substitue pas à la déclaration de revenus annuelle. Vous devrez souscrire une déclaration de revenus n°2042 l'année suivant celle de la perception des revenus.

Le taux de prélèvement à la source qui sera calculé sur la base de votre prochaine déclaration de revenus se substituera au taux déterminé à partir du présent formulaire.

Mariés ou pacsés, si vous souhaitez opter pour l'application d'un taux individualisé de prélèvement à la source pour chaque conjoint, cochez .....

## ÉTAT CIVIL (écrivez lisiblement en LETTRES CAPITALES)

DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2	
Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>
Nom d'usage			
Nom de naissance			
Prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
DÉPARTEMENT      COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER		DÉPARTEMENT      COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	
Numéro fiscal si l'un des déclarants en a déjà un			
Votre numéro de sécurité sociale français			
Votre téléphone			
Votre mél			

Ces informations sont essentielles pour la création de votre espace personnel, merci de les renseigner avec attention.

## ADRESSE

Adresse	N°	RUE
	CODE POSTAL	COMMUNE

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Si vous souscrivez ce formulaire au titre d'un mandat, indiquez :

vous nom	
vous prénom	
vous téléphone	
vous mél	

## A I SITUATION DU FOYER FISCAL

Marié(e)s ..... M  Célibataire ..... C   
Divorcé(e)/séparé(e) ..... D  Veuf(ve) ..... V   
Pacsé(e)s ..... O

### Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

#### 1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

Vous vivez seul au 1<sup>er</sup> janvier (ou au 31 décembre en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en cours d'année) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années  
au cours desquelles vous viviez seul ..... L

#### 2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" ..... P

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,  
décédé en cours d'année, remplissait ces conditions ..... F

#### 3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :
  - vous êtes âgé de plus de 74 ans et vous remplissez ces conditions ;
  - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
  - ou votre conjoint décédé en cours d'année bénéficiait de la demi-part supplémentaire ..... W
- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans, remplit ces conditions ..... S
- Vous avez une pension de veuve de guerre ..... G

## B I PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1<sup>er</sup> janvier (ou au 31 décembre en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en cours d'année), vous vivez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez ..... T

## C I PERSONNES À CHARGE

### Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans ou handicapés  
quel que soit l'âge ..... F

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ..... G

Année de naissance .....

### Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans  
ou handicapés quel que soit l'âge ..... H

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ..... I

Année de naissance .....

### Autres personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ..... R

Année de naissance .....

## D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant ..... J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) ..... N

Indiquez ci-dessous les revenus que vous percevrez dans l'année, même s'ils sont estimatifs

Date de début d'activité en France.....

Année des revenus indiqués ci-dessous .....

**TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES**

**Traitements, salaires**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE		2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE	
Traitements et salaires.....	1AJ		1BJ		1CJ		1DJ	
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i> .....	1GB		1HB		1IB		1JB	
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs .....	1GF		1HF		1IF		1JF	
Agents généraux d'assurance .....	1GG		1HG		1IG		1JG	
Autres revenus imposables <i>Chômage, préretraite</i> .....	1AP		1BP		1CP		1DP	
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i> .....	1AK		1BK		1CK		1DK	

**Pensions, retraites, rentes**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE		2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE	
Pensions, retraites et rentes.....	1AS		1BS		1CS		1DS	
Pensions d'invalidité .....	1AZ		1BZ		1CZ		1DZ	
Pensions alimentaires perçues .....	1AO		1BO		1CO		1DO	

**Rentes viagères à titre onéreux**

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues .....	1AW	1BW	1CW	1DW

**REVENUS FONCIERS** Location non meublée. Lignes 4BA et suivantes: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i> .....	4BE	
Revenus fonciers imposables .....	4BA	
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global .....	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés .....	4BD	

**REVENUS AGRICOLES**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
<b>Régime micro BA</b>						
Recettes brutes <i>sans déduire aucun abattement</i> .....	5XB		5YB		5ZB	
<b>Régime du bénéfice réel</b>	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS
Revenus imposables .....	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI

**REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
<b>Régime micro BIC</b>						
Chiffre d'affaires brut <i>sans déduire aucun abattement</i> :						
• ventes de marchandises et assimilées .....	5KO		5LO		5MO	
• prestations de services et locations meublées .....	5KP		5LP		5MP	
<b>Régime du bénéfice réel</b>	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS
Revenus imposables .....	5KC	5KI	5LC	5LI	5MC	5MI

**REVENUS NON COMMERCIAUX**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
<b>Régime déclaratif spécial ou micro BNC</b>						
Recettes brutes <i>sans déduire aucun abattement</i> .....	5HQ		5IQ		5JQ	
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b>	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS	OGA/VISEUR	SANS
Revenus imposables .....	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI

## LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE							
<b>Régime micro BIC</b>												
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement:</i>												
Locations meublées <i>cas général</i> .....	5ND	<input type="text"/>	5OD	<input type="text"/>	5PD	<input type="text"/>						
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés .....	5NG	<input type="text"/>	5OG	<input type="text"/>	5PG	<input type="text"/>						
Locations soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale:												
- locations meublées <i>cas général</i> .....	5NW	<input type="text"/>	5OW	<input type="text"/>	5PW	<input type="text"/>						
- chambres d'hôtes et meublés de tourisme .....	5NJ	<input type="text"/>	5OJ	<input type="text"/>	5PJ	<input type="text"/>						
<b>Régime du bénéfice réel</b>												
		OGA/WISEUR	SANS	OGA/WISEUR	SANS	OGA/WISEUR	SANS					
Revenus imposables <i>cas général</i> .....	5NA	<input type="text"/>	5NK	<input type="text"/>	5OA	<input type="text"/>	5OK	<input type="text"/>	5PA	<input type="text"/>	5PK	<input type="text"/>
Revenus soumis aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale .....	5NM	<input type="text"/>	5KM	<input type="text"/>	5OM	<input type="text"/>	5LM	<input type="text"/>	5PM	<input type="text"/>	5MM	<input type="text"/>

## CHARGES DÉDUCTIBLES

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs .....	6EL	<input type="text"/>	1 <sup>ER</sup> ENFANT	6EM	<input type="text"/>	2 <sup>E</sup> ENFANT			
Autres pensions alimentaires versées ( <i>enfants mineurs, ascendants,...</i> ) .....				6GU	<input type="text"/>				
Déductions <i>prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts</i> .....				6DD	<input type="text"/>				
<b>Épargne retraite</b>									
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite <i>déductibles du revenu global</i> .....	6NS	<input type="text"/>	DÉCLARANT 1	6NT	<input type="text"/>	DÉCLARANT 2	6NU	<input type="text"/>	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées .....	6RS	<input type="text"/>		6RT	<input type="text"/>		6RU	<input type="text"/>	
Plafond de déduction .....	6PS	<input type="text"/>		6PT	<input type="text"/>		6PU	<input type="text"/>	
Vous êtes nouvellement domicilié en France <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i> .....				6QW	COCHEZ		<input type="checkbox"/>		

## OBSERVATIONS OU COMPLÉMENTS À SIGNALER

(indiquez ici toute précision vous semblant utile)